

REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Elections des vice-présidents et des membres du bureau de la CLE Durance

Pour validation de la CLE

La présidente de la CLE DURANCE est assistée dans ses fonctions par deux vice-présidents, élus par et parmi les membres du collège des collectivités.

Les vice-présidents sont désignés sur proposition de la Présidente. Ils pourront assurer les intérim en cas d'absence de la Présidente.

Madame Marion Magnan, présidente de la CLE, propose que M Yves WIGT, président de l'EPTB et Mme Bénédicte Martin, Vice-présidente du conseil régional Sud Provence, soient respectivement désignés comme 1^{er} et 2^{ème} Vice-Présidents de la CLE Durance.

Il revient également à la présidente de proposer la composition du bureau de la CLE, qu'elle présidera. Conformément aux dispositions prévues dans le règlement intérieur de la CLE, le bureau est composé a minima, du Président, des deux vice-Présidents, du Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, de l'agence de l'eau et de membres représentant les différents collèges de la CLE. Sa composition respecte l'équilibre de la CLE.

Le bureau de la CLE est un lieu d'information et de concertation permettant :

- d'analyser des dossiers en amont de la CLE,
- d'émettre des avis techniques qui peuvent valoir avis de la CLE dans le cadre de consultations administratives,
- d'aborder de manière plus approfondie une problématique,
- d'élaborer le cas échéant des propositions d'orientation afin de faciliter la prise de décision de la CLE.

Le bureau se réunit sur convocation de la Présidente, aussi souvent que nécessaire et au moins 1 fois avant chaque réunion de CLE.

La présidente soumet au vote de la CLE la composition d'un bureau composé de 37 représentants. Sa proposition comprend 20 représentants du collège des collectivités, 7 représentants du collège de l'Etat et 10 représentants du collège des usagers.

Liste des représentants proposés pour le collège des collectivités :

BERENGUEL	Victor	Président	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon
BROCHIER	Jean-Louis	Vice-président	Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance
REAULT	Didier	Vice-président	Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
CARLIER	Roland	Conseiller communal	Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Agglomération
CHANFRAY	Corinne	Conseillère	Communauté de Communes Briançonnais
CHEILAN	Claude	Maire	Commune de Vinon-sur-Verdon
GINOUX	Philippe	Président	Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales
GUIROU	Olivier	Conseiller communal	Métropole Aix Marseille Provence
HUBAUD	Christian	Conseiller départemental	Conseil Départemental des Hautes Alpes
JACQUES	Elisabeth	Maire	Commune de la Condamine Châtelard
MAGNAN	Marion	Conseillère départementale	Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
MARTIN	Bénédicte	Conseillère régionale	Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
ALLEVARD	Vincent	Vice-président	CA Durance-Luberon-Verdon Agglomération
MORENO	Juan	Conseiller communal	Communauté de Communes Sisteronais-Buëch
MOUNIER	Christian	Vice-président	Conseil Départemental de Vaucluse
PAUL	Gilles	Président	Syndicat Mixte Asse Bléone
PORTEFAIX	Isabelle	Conseillère communal	Communauté d'agglomération Grand Avignon
PREVOST	François	Vice-président	Communauté de Communes Pays Forcalquier et Montagne de Lure
TRINQUIER	Noelle	Vice-Présidente	Parc Naturel Régional du Luberon
WIGT	Yves	Président	Président SMAVD

Liste des représentants proposés pour le collège de l'Etat

BAZERQUE	Marie-Françoise	Directrice adjointe	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur
CHAPPUIS	Marc	Préfet	Préfecture des Alpes de haute Provence
VAUTERIN*	Patrick	Directeur	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône
FLAUTO	Stéphanie	Directrice	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur
GAILDRAUD*	Catherine	Directrice	Direction Départementale des Territoires des Alpes de Haute-Provence
HANSEN	Eric	Directeur	Office Français pour la Biodiversité - Direction Interrégionale PACA Corse
MIEVRE	Annick	Directrice de zone	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Délégation Régionale de Marseille

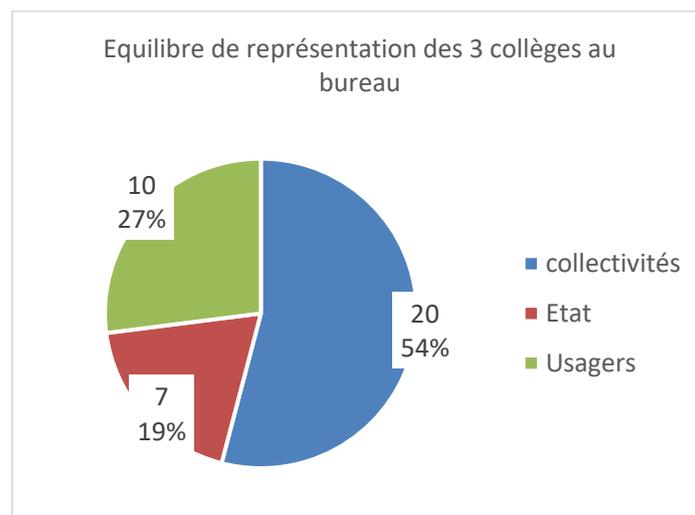
* les représentants des DDT des bouches du Rhône et des Alpes de Haute Provence pourront être suppléés par un représentant des DDT des Hautes Alpes et du Vaucluse.

Liste des représentants proposés pour le collège des usagers

BAYARD	Marc	Président	Environnement Industrie
--------	------	-----------	-------------------------

BAUDRY	Michel		Fédération régionale de Canoë Kayak de Provence-Alpes-Côte d'Azur
GIRARD	Olivier	Président	Fédération Départementale des Structures d'Irrigation Collectives des Alpes de Haute-Provence
GOTTARDI	Pierre		France Nature Environnement de Provence Alpes Côtes d'Azur
GRANGIER	Jérôme	Directeur	Commission Exécutive de la Durance
JOLY	Fabienne		Société du Canal de Provence
LEVEQUE	Patrick	Président	Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône
ROSSI	Luc	Président	Association Régionale des Fédérations de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur
LARGOIS	Philippe	Administrateur	Conservatoire des espaces Naturels PACA
SAUTEL	Pascale	Directrice des concessions EDF Hydro Méditerranée	Electricité de France - Unité de Production Méditerranée

Cette proposition respecte les grands équilibres de représentation entre les trois collèges de la CLE selon les proportions suivantes :



Les membres du collège des collectivités sont appelés à délibérer pour approuver la désignation des deux vice-présidents.

Les membres votants de la CLE (des trois collèges) sont appelés à délibérer pour approuver la composition de Bureau de la CLE